



Profitez de l'été, préservez votre santé!

En période estivale, comme tout au long de l'année, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes est mobilisée pour protéger la santé de la population, tant en matière de prévention que au travers de l'organisation des soins.

Des actions concrètes, des conseils et des recommandations en matière de prévention vous sont proposées pour vous accompagner tout au long de l'été.

CANICULE ET FORTES CHALEURS

L'ARS à la manœuvre depuis le 1^{er} juin.

Suite aux pics de chaleur de la fin d'été 2017, le plan national canicule est désormais activé du 1^{er} juin au 15 septembre. Il prévoit quatre niveaux d'alerte, qui correspondent chacun à des actions de prévention et de gestion gradués. Au niveau régional, l'ARS est mobilisée dès maintenant, en lien avec les préfetures.

>[Découvrez comment l'ARS agit pour protéger la santé des populations](#)

PERMANENCE DES SOINS

En période estivale, la permanence des soins doit être assurée en tenant compte de la fermeture des cabinets médicaux et des congés des professionnels. Les centres 15 sont le point d'appel et la porte d'entrée des soins en cas d'urgence, 24h/24.

>[Comment bien consulter en période estivale dans notre région ?](#)

SOLEIL, PARASITES, BRUIT... SOYEZ VIGILANT

Le soleil dope le moral et favorise la fabrication de vitamine D, mais on oublie souvent qu'il peut aussi présenter des risques graves pour la santé.

>[Quels sont les bons réflexes à adopter pour se protéger du soleil ?](#)

Lors d'une activité en pleine nature, il faut aussi se méfier des tiques qui, sans crier gare, peuvent transmettre à l'homme certaines maladies, et notamment la maladie de Lyme.

>[Comment se protéger des tiques ?](#)

Enfin, avec l'été, la saison des festivals débute. Prenez garde aux sonorisations trop puissantes.

>[La bonne attitude à adopter pour protéger votre audition](#)

ADOPTÉZ UN COMPORTEMENT RESPONSABLE POUR VOUS-MEME ET POUR LES AUTRES

Les sites de baignades et de loisirs nautiques sont nombreux dans la région : les conseils de vigilances sont indispensables pour chacun, tant pour éviter un malaise ou une noyade que s'assurer de la qualité de l'eau.

>[Où se baigner sans risque cet été ?](#)

En vacances à l'étranger, il faut se protéger des piqûres du moustique tigre qui peut être vecteur de maladies comme le chikungunya, la dengue ou le zika. Particulièrement nuisible, ce moustique est aussi bien implanté dans 6 départements de notre région : vous pouvez éviter sa prolifération.

>[Haro sur le moustique tigre !](#)

Avec près de 20% de la population allergique à l'ambrosie dans certains territoires de notre région, l'arrachage de cette plante invasive doit devenir un réflexe systématique. C'est le moment

>[Lutter contre l'ambrosie en Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Enfin, l'ARS informe sur la santé sexuelle, dont les maladies et infections sexuellement transmissibles.

>[Focus sur les dispositifs mis en place pendant l'été en matière de santé sexuelle.](#)

Bonne navigation sur le [site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#).

«Les thématiques abordées dans ce dossier ne sont pas exhaustives mais représentent des enjeux importants de santé publique.»